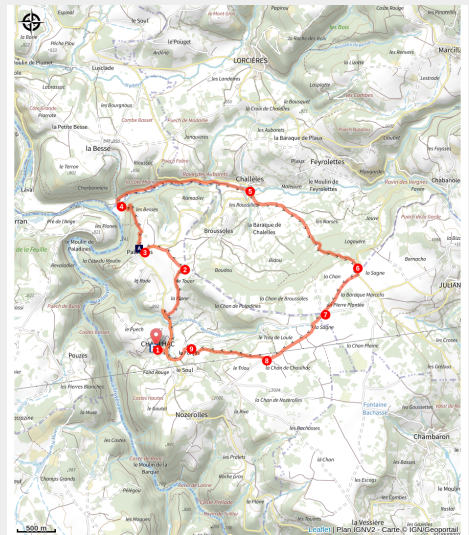


Le cirque de Paladines - Parcours N° 21

Margeride - Chaulhac



Le cirque de Paladines (© Marion Larguier - OT Margeride en Gévaudan)



Cette randonnée de niveau intermédiaire vous fera évoluer sur différents types de chemins entre larges pistes, sentiers enherbés et parfois rocailloux. Une montée régulière de deux kilomètres viendra pimenter la balade !

Au départ du joli village de Chaulhac, partez sur les sentiers à cheval entre la Lozère et le Cantal, à la découverte du cirque de Paladines et de son superbe panorama. Après une descente au plus près de la Truyère et de ses méandres, votre randonnée continuera au fil de l'eau sur de beaux sentiers à l'ombre des arbres avant de devenir un peu plus sportive. Avant de rejoindre le point de départ, vous terminerez par un passage sur le plateau basaltique de La Chan où de nombreux points de vue sur les monts de la Margeride et du Cantal s'offriront à vous.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h

Longueur : 11.2 km

Dénivelé positif : 371 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Eau et Géologie,
Histoire et Culture

Itinéraire

Départ : Chaulhac

Arrivée : Chaulhac

Balisage : — PR

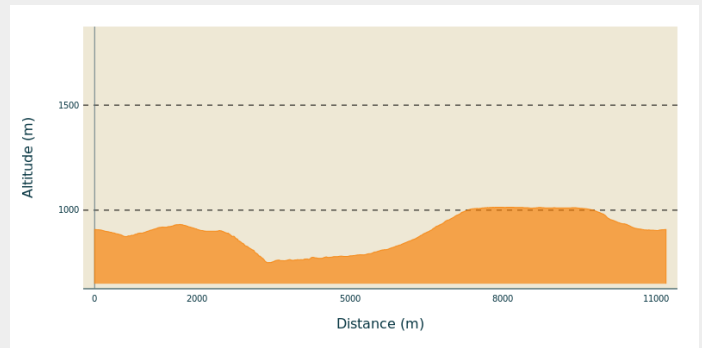
Communes : 1. Chaulhac

2. Chaliers

3. Lorcières

4. Julianges

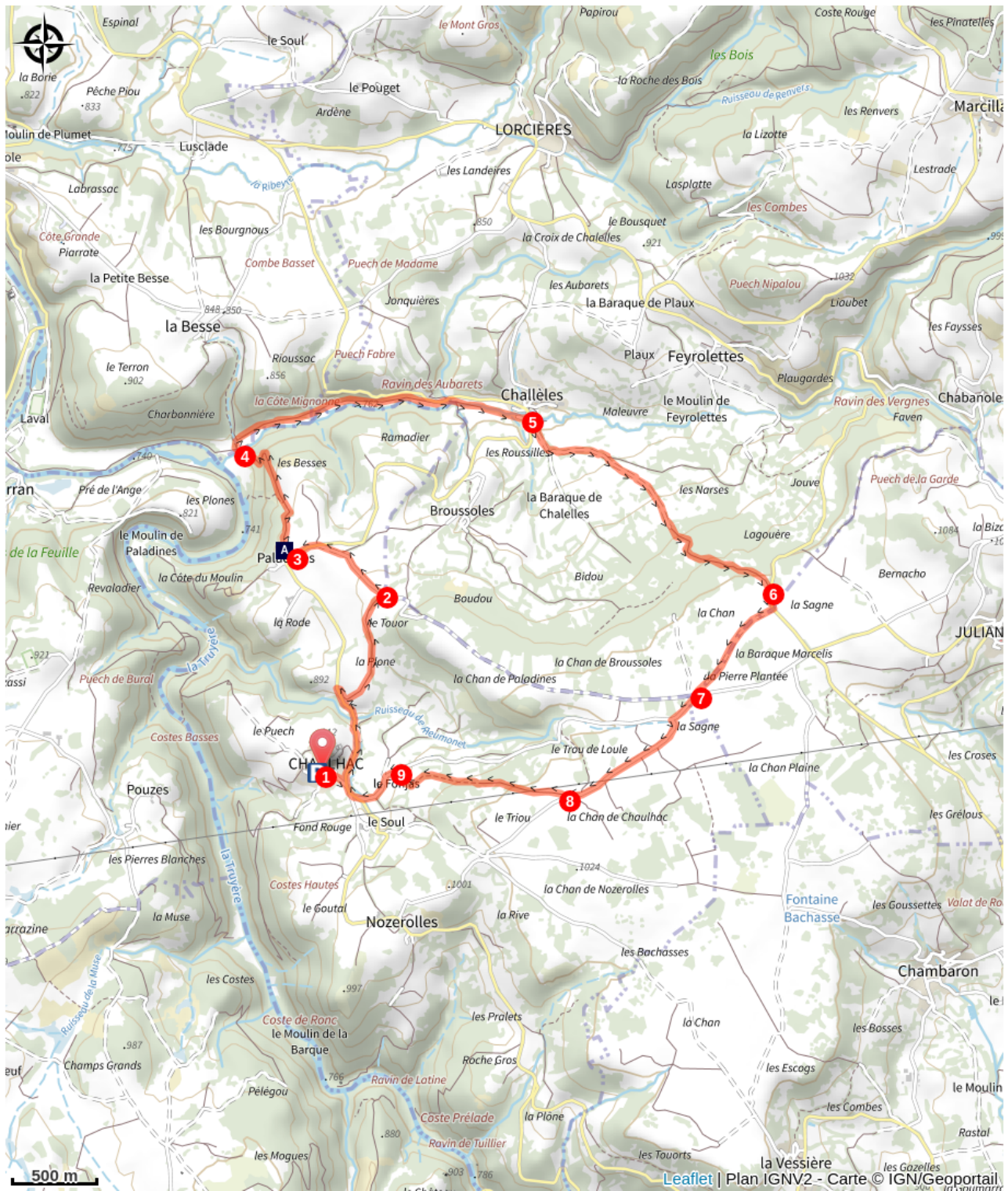
Profil altimétrique



Altitude min 750 m Altitude max 1014 m

1. De la place, rebrousser chemin en direction de l'entrée du village. Au carrefour, suivre la route à gauche en descente en direction de Paladines. Passer le ruisseau de Rieumonet puis bifurquer à droite au prochain chemin. Le suivre jusqu'au prochain croisement. Vue sur les monts du Cantal et le hameau de Paladines.
2. Virer à gauche sur la route. Rejoindre la D8 et poursuivre à gauche en direction du village de Paladines.
3. Après la première maison, quitter la route et préférer le chemin à droite. À la maison natale du Général D'Aurelle de Paladines à main gauche, passer un portail agricole. Le chemin se perd dans un pré sur quelques mètres (jolie vue sur le cirque de Paladines à gauche). Retrouvez le chemin très large qui entame une descente soutenue pour rejoindre les berges de la Truyère.
4. Au terme d'une longue descente, poursuivre à gauche et traverser le petit ruisseau de la Chazette. Ignorer le prochain chemin qui monte sur la gauche et continuer tout droit sur un sentier à travers bois en bordure d'un pâturage. Longer le ruisseau à main droite. Atteindre le village de Challes. De petits cours d'eau seront à franchir, attention, en cas de fortes pluies, ils peuvent être plus importants.
5. Au hameau, traverser la route et prendre le sentier en face. Après quelques mètres, au prochain croisement, virer à gauche. La piste deviendra une côte progressive de deux kilomètres jusqu'à la départementale D50. Le sentier sera parfois rocailloux.
6. À la route, prendre à droite sur quelques mètres puis au niveau de la plaque de cocher, préférer la piste à main droite qui rejoint de nouveau la route.
7. Au croisement, ignorer le chemin qui part à droite. Traverser et suivre en face. Continuer sur une portion goudronnée. À la fourche, poursuivre à gauche. Rester sur la piste principale. Ignorer tous les chemins qui filent à main gauche puis, après 900m quitter la route et emprunter le deuxième sentier à main droite.
8. Ce petit sentier rocailloux mène jusqu'à un bâtiment agricole. Le longer à main gauche pour retrouver la route.
9. Poursuivre alors à gauche et rejoindre par cette route le village de Chaulhac et le point de départ de la randonnée.

Sur votre chemin...



Le cirque de Paladines (A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Prendre de quoi s'hydrater et se protéger du soleil.

Ne pas jeter de déchets, garder les emballages avec vous.

Ne pas quitter les itinéraires balisés.

Se rappeler que les sentiers sont partagés et être respectueux envers l'ensemble des autres usagers (sportifs, touristes, chasseurs, agriculteurs...)

S'il faut franchir des barrières à animaux, ne pas oublier de les refermer derrière soi.

Des cours d'eau doivent être franchis sur ce parcours. Soyez prudents en cas de fortes pluies.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le Malzieu-Ville prendre la D47 en direction de Saint Léger du Malzieu, puis Chaulhac.

Parking conseillé

Stationnement sur la place centrale près du four banal.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Margeride en Gévaudan - Bureau du Malzieu

Tour de Bodon, 48140 Le-Malzieu-Ville

tourisme@margeride-en-gevaudan.com

Tel : 04 66 31 82 73

<http://www.margeride-en-gevaudan.com/>



Source

Communauté de Communes Terres d'Apcher Margeride Aubrac

<https://www.cctama.fr/>

Sur votre chemin...



Le cirque de Paladines (A)

Au départ du charmant hameau de Paladines, sur la commune de Chaulhac tout à fait au nord de la Lozère, partez à la découverte d'un panorama grandiose : le cirque de Paladines ! C'est en rencontrant une ancienne coulée de lave sur son chemin que la Truyère, forcée de détourner son lit, a formé au fil du temps, ce cirque naturel... Une table de pique-nique surplombe ce superbe paysage, de quoi vous offrir un joli déjeuner avec vue !

Crédit photo : M. Larguier - OT Margeride en Gévaudan